

Nord-Dauphiné

CREYS-MÉPIEU

Gendarmerie, salle polyvalente et réseau de chaleur au menu du dernier conseil municipal

Suzanne BERGER



Le conseil municipal en pleine délibération.

Le conseil municipal se tenait jeudi soir en salle des Ecoux, à huis clos.

Après avoir évoqué la crise sanitaire et la lettre d'information distribuée par les conseillers municipaux, le maire, Olivier Bonnard, a proposé de voter une subvention de 7 500 € pour l'association des maires des Alpes-Maritimes, dont les communes ont été touchées par la tempête Alex.

• 7 500 € donnés aux Alpes-Maritimes touchées par la tempête

Après avoir accepté cette proposition, le conseil a voté les subventions aux associations locales et les conventions d'occupation des salles pour celles qui en bénéficient. À noter que le Club de l'amitié de Mépieu, présidé par Mme Bois, est dissous. Pour le Sou des écoles, le bureau change suite à la dernière assemblée générale. C'est Mme Arc Anthaël Kervern qui devient présidente, Stéphanie Bataillon est désormais trésorière et Aurélie Jeannot secrétaire.

La convention avec la bibliothèque est renouvelée pour une période de trois ans. C'est Edith Gengler qui est la présidente de cette association suite à la dernière assemblée générale.

• **Un 11-Novembre sans public**

Le conseil a délibéré ensuite pour la préemption du marais des Luippes, classé Espace naturel sensible, et dont l'eau alimente le puits de captage de Malville. Ce marais sera acquis par la commune, mais une demande de subvention au conseil départemental va être faite.

Pour la zone du Devaux, située à l'entrée de Creys, l'étude pour l'installation de la gendarmerie est arrêtée. Le conseil propose maintenant la création d'un projet aménagement et charge le maire d'effectuer les démarches nécessaires pour poursuivre l'affaire au niveau des discussions et des études topographiques.

En ce qui concerne la future salle polyvalente à vocation sportive, le conseil municipal délibère pour qu'une demande de subvention soit adressée à l'État, en complément de celles déjà adressées au Département et à la région. À noter que des entreprises ont été sélectionnées pour la réalisation du réseau de chaleur qui alimentera l'école, le restaurant scolaire, la salle des Ecoux et la mairie.

La cérémonie du 11-Novembre se déroulera à 11 h sans public mais avec porte-drapeaux en simultané aux monuments de Creys et Faverges avec dépôt de gerbes.